Acteur PRAP IBC

Prévention des risques liés à l'activité physique – industrie, BTP, commerce – dispositif INRS

Référence	S06
Durée	2 jours non consécutifs (14 heures) avec travail d'intersession
Effectif	4 à 10 participants
Modalité	Présentiel – intra-entreprise
Lieu	Dans vos locaux, avec accès aux situations de travail
Tarif intra	Sur devis
Tarif inter	Non proposé
Délai d'accès	Mise en place sous 4 semaines environ après acceptation du devis.
Reconnaissance	Certificat d'acteur PRAP IBC délivré par l'INRS via la plateforme Forprev, valable 24 mois. Ce certificat n'est enregistré ni au RNCP ni au Répertoire spécifique : il ne confère pas de niveau de qualification, ne donne pas accès à une poursuite d'études et n'est pas éligible au CPF.
Mise à jour	31 octobre 2026

Public visé

- Salariés des secteurs de l'industrie, du BTP et du commerce exposés à des risques liés à l'activité physique

Prérequis

- Savoir communiquer en français (lire, écrire, parler)
- Engagement préalable de l'établissement dans une démarche de prévention des risques

Objectifs pédagogiques

À l'issue de la formation, le participant sera capable de :

1. Situer l'importance des risques liés à l'activité physique et leurs enjeux pour l'établissement
2. Caractériser l'activité physique dans une situation de travail
3. Reconnaître les risques et les dommages potentiels liés à l'activité physique
4. Identifier les éléments déterminants de son activité physique
5. Proposer des améliorations pour réduire les risques et participer à leur mise en œuvre

Programme

Session 1 – La PRAP dans l'entreprise

- Risques en entreprise : AT, MP, accidents de trajet
- Enjeux humains, économiques, réglementaires et sociétaux
- Les neuf principes généraux de prévention
- Les TMS : corps humain, zones de mobilité, facteurs de risque
- Travail prescrit et travail réel ; méthode ITaMaMi
- Observation et analyse d'une situation de travail et d'une situation dangereuse

Intersession

- Observer et analyser sa propre situation de travail
- Définir les déterminants de la situation dangereuse choisie et les membres sollicités

Session 2 – Le corps humain et la PRAP

- Bilan des travaux d'intersession
- Fonctionnement du corps humain et ses limites
- Causes à l'origine des risques et pistes d'amélioration
- Principes de sécurité physique et d'économie d'effort
- Travaux pratiques de manutention de charges inertes

La communication et la PRAP

- Remontée des informations en prévention

- Rôles et responsabilités des acteurs de la prévention et des acteurs PRAP

Évaluation certificative

- Évaluation d'un cas concret selon le référentiel INRS

Méthodes et moyens pédagogiques

- Apports théoriques et exercices pratiques
- Analyse de situations de travail réelles
- Matériel de manutention et charges inertes, ordinateur, vidéoprojecteur, tableau

Modalités d'évaluation

- Positionnement à l'entrée : recueil des attentes, des besoins d'adaptation et vérification des prérequis
- Évaluation continue et évaluation certificative selon les critères du référentiel de formation PRAP IBC de l'INRS
- Questionnaire de satisfaction en fin de formation

Validation

- Certificat d'acteur PRAP IBC, valable 24 mois, délivré au candidat ayant suivi toute la formation et réussi l'évaluation certificative
- Attestation de fin de formation

Suites de parcours et débouchés

- Le certificat est valable 24 mois. Pour le conserver, l'acteur PRAP suit un MAC PRAP IBC (1 jour, 7 heures) avant l'échéance.
- L'acteur PRAP peut ensuite se former pour devenir formateur PRAP IBC, dans le cadre du dispositif INRS.
- Débouchés : pas de métier visé. L'acteur PRAP contribue à la prévention des risques liés à l'activité physique dans son entreprise.
- En cas de non-validation de l'évaluation certificative, le candidat reçoit une attestation de fin de formation, sans certificat. Il peut suivre une nouvelle session.

Intervenant

Formateur PRAP IBC certifié par le réseau INRS et à jour de ses compétences. Prév'Oisans est habilité par l'INRS pour le dispositif PRAP IBC (habilitation n° H34863/2020/Prap-IBC-1/O/06, valable jusqu'au 03/02/2030).

Accessibilité aux personnes en situation de handicap

Formation accessible aux personnes en situation de handicap. Contactez notre référente handicap, Gaëlle LYON (06 74 91 39 98), avant l'inscription afin d'étudier ensemble les adaptations possibles. La formation ayant lieu dans vos locaux, nous vérifions avec vous leur accessibilité avant la session.

Vos besoins d'adaptation sont recueillis dès le positionnement. Les épreuves certificatives peuvent être aménagées dans le respect du référentiel INRS : le certificat est délivré si la personne met en œuvre l'ensemble des compétences attendues.

Financement

Formation financée par l'entreprise ; prise en charge possible par son OPCO, selon les critères de celui-ci (nous consulter).

Indicateurs de résultats

Résultats du 20/06/2025 au 31/10/2026 (1 session), toutes sessions confondues. Les résultats de certification proviennent de la plateforme Forprev de l'INRS (résultats officiels). Satisfaction : questionnaire de fin de formation DOC ENR 12. Les autres taux sont calculés sur la même période.

- Nombre de stagiaires formés : 6
- Taux de satisfaction : 100 % (stagiaires ayant répondu « Satisfaisant » ou « Très satisfaisant » à la question « Le stage a répondu à mes attentes » / répondants à cette question ; 1 sur 1 répondants)
- Note moyenne de recommandation : 9/10 (réponses à « Recommanderiez-vous cette formation à un ami ou un collègue ? », de 0 à 10 ; 1 répondants)
- Taux de présentation à l'évaluation certificative : 100 % (stagiaires présentés / stagiaires inscrits)
- Taux de non-présentation : 0 % (stagiaires non présentés / stagiaires inscrits)
- Taux d'obtention du certificat : 100 % (certificats délivrés / stagiaires présentés)
- Taux d'échec : 0 % (stagiaires non certifiés / stagiaires présentés)
- Taux d'abandon : 0 % (stagiaires sortis avant la fin / stagiaires entrés en formation)
- Taux de réalisation des heures : 100 % (heures réalisées / heures prévues aux conventions, d'après les feuilles d'émargement)

Contact et inscription

Gaëlle LYON, présidente – **06 74 91 39 98** – **contact@prevoisans.fr**